

membre de la Ligue ! Enfin, il se rencontre toujours des âmes apôtres, pour lesquelles la ligue sera un puissant moyen de recruter sans cesse de nouveaux convives de la Table Sainte.

Il n'est pas toujours nécessaire de créer un organisme nouveau : la Ligue peut être formée au sein des Associations déjà existantes. Si l'on trouve opportun de fonder une Ligue spéciale, on pourra adopter des statuts existants ou s'en inspirer en les adaptant aux conditions de chaque paroisse,

Le fonctionnement le plus simple est le meilleur ; nous avons déjà trop d'œuvres à fonctionnement plus ou moins compliqué. Il s'agit ici uniquement d'assurer le sérieux et la durée à une résolution bien comprise.

Il est certain que, dans beaucoup d'œuvres et de paroisses, on a obtenu, grâce à la Ligue, ce qu'on n'eût pu obtenir autrement. Dans les paroisses mauvaises, la grande difficulté est de former un noyau de communiant. On y parvient en y formant une petite Ligue, ne compt-elle, au début, que deux enfants, comme à Rimont (S.-et L.).

3° *La distribution des tracts*, mais de façon intelligente, à la suite des prédications, comme souvenir, ou données individuellement. Ce sont des semences que les anges du bon Dieu, souvent à notre insu, portent sur la terre préparée, et qui produiront trente et soixante pour un.

Mais ayons bien soin de ne pas encourager et répandre des écrits qui ne soient pas en harmonie avec les Décrets, qui n'accordent pas à l'Eucharistie sa vraie place.

Hélas ! il serait trop facile de multiplier les exemples de lacunes ou d'inexactitudes en cette matière. Parfois même les tracts et les livres par lesquels on prétend vulgariser la communion sont encore entachés de restes d'erreurs, ou d'énoncés tendancieux qui vont contre l'esprit du Décret plus encore que contre la lettre.

4° *L'affiche* : nous négligeons trop ce moyen. A l'entrée des églises ou près des confessionnaux, on pourrait placer le résumé du Décret ; dans les locaux d'œuvres et d'écoles, des invitations à entrer dans la Ligue.